

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Aménagement d'un parcours de tyroliennes pour compléter l'offre touristique locale
MAITRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : SARL BAGEASSE PLEINE NATURE</p> <p>Statut juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL)</p> <p>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants) : 1 gérant non salarié et 1 salarié. CA : 2024 : 24 746 € HT</p> <p>Représentant légal : Pierre SOUBRY, gérant</p> <p>Adresse : 6 RUE DES MOULINS 43100 VIEILLE-BRIOUDE</p> <p>Téléphone : 06 66 17 17 44</p> <p>Adresse e-mail : bageasse.pleine.nature@gmail.com</p> <p>Numéro SIRET : 899 374 599 00012</p> <p>Numéro de TVA : FR36 899 374 599</p> <p>Numéro Dossier PDA : 00347295</p>
LOCALISATION DU PROJET	LIEU-DIT LACHAUD, Plage de la Bageasse, Commune de VIEILLE-BRIOUDE, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement touristique d'un site emblématique - Proposer une diversification de l'offre touristique par le biais d'une proposition originale
DESCRIPTION	<p>La société Bageasse Pleine Nature propose des activités de pleine nature depuis 2021 à destination d'un public touristique, de familles sur le plan d'eau de la Bageasse (structures gonflables pour les enfants, location de pédalos) et dans les gorges de l'Allier (descentes en rafting, canoës et kayaks). La société projette de créer un parcours de tyroliennes sur le site de la plage de la Bageasse pour diversifier les activités de la base d'activités de pleine nature. Le départ du parcours se fera au niveau de la base de loisirs.</p> <p>Une première partie serpentera dans les arbres en remontant la rivière en direction du village de vieille-Brioude puis traversera la rivière Allier en rive droite sur la commune de Fontannes. Plusieurs ateliers permettront d'accéder jusqu'à la passe à poisson du barrage puis retour rive gauche en amont du pont SNCF. Le parcours permettra de prendre de la hauteur pour observer la pile de pont romaine, les ouvrages du barrage et de la passe à saumon ainsi que la faune locale vivant dans ses arbres (pic noir, héron cendré etc...) Le parcours pourra ainsi être ouvert aux scolaires ainsi qu'aux ACM de la communauté de communes de Brioude</p> <p>Les investissements consisteront à réaliser, après une étude phytosanitaire des arbres porteur visant à s'assurer de leur bonne santé, la mise en place des différentes plateformes, câbles, et ateliers, l'élagage et la gestion des déchets verts ainsi que l'acquisition des équipements nécessaires à la pratique de l'activité. La création d'un emploi est prévue dans le cadre du projet. La création de cette nouvelle activité permettra de répondre aux attentes des clientèles en proposant une nouvelle prestation capable de développer l'offre de tourisme de pleine nature.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 19/12/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Aménagement d'un parcours de tyroliennes	49 082.10 €	
	TOTAL	49 082.10 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	49 082.10 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	15 705.92 €	Subvention sollicitée
	CC Brioude Sud Auvergne	3 926.92 €	Arrêté du 12/02/2026
	TOTAL Aides Publiques	19 632.84 €	40 %
	Autofinancement	29 449.26 €	60 %
	TOTAL Financement	49 082.10 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 80/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ce projet vise à développer l'activité de l'entreprise et à générer des recettes complémentaires	20/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'entreprise lui permettra de maintenir et créer de nouveaux emplois grâce à l'allongement de la période d'activité	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à amplifier la consommation touristique sur ce site dédié aux sports de pleine nature	15/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Ce projet contribue à développer la pratique des activités de pleine nature à l'échelle des gorges de l'Allier	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	Ce projet permettra d'engager des partenariats avec les prestataires touristiques locaux	10/10
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le fait de disposer d'un service de qualité permet de valoriser l'expérience client et de développer une image positive du territoire	5/5
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet a été pensé pour avoir un impact environnemental minime	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES		19/12/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Le porteur de projet a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le parc a ouvert en avril 2026. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE			Présélectionné

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes Brioude Sud Auvergne a été sollicitée dans le cadre de l'opération. Elle a délibéré sur le dossier le 09 février 2026 et a attribué une subvention d'un montant de 3 927 euros sur une assiette de dépenses éligibles retenue de 49 083 euros H.T. - Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		15 705.92 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100